

Ecrit par le 31 janvier 2026

# Avignon-Le Pontet : L'Afpa en mode « village des solutions » pour l'emploi



**Le centre AFPA d'Avignon Le-Pontet a inauguré le jeudi 16 mai son nouveau « Village des solutions Afpa Avignon », un nouvel espace foncier et fonctionnel au sein de l'établissement public qui accueillera au quotidien plusieurs partenaires professionnels de l'Afpa afin de mettre en place un meilleur accompagnement du public et des stagiaires. Cette labérisation sur le centre vauclusien est une première pour l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes sur la région PACA.**

L'Afpa poursuit sa mission d'accompagnement et de formation ainsi que son ambition de devenir en France l'opérateur de référence de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi. Ce jeudi 16 mai 2024, [le centre Afpa d'Avignon Le-Pontet](#) a célébré la labérisation de son espace en « village des solutions » en présence d'[Alain Mahé](#), directeur régional de [l'Afpa Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et de [Pascale Grosvalet](#), directrice de l'Afpa dans le Vaucluse.

## « Le village des solutions » c'est quoi ?

Le « village des solutions » est un nouveau concept que l'on peut définir comme un écosystème dynamique créé pour améliorer la qualité d'accueil et de démarches du public et des stagiaires dans leurs

Ecrit par le 31 janvier 2026

démarches liées à l'emploi et la formation « c'est un grand pas pour nous cette labérisation, l'idée était d'avoir un lieu où réunir les partenaires les plus importants et offrir à nos visiteurs un service en immédiateté sur des problématiques concrètes. Par exemple pour les stagiaires qui ont des problématiques de logement ou de santé, ils pourront venir directement ici et ils trouveront des personnes compétentes qui répondront à leurs questions et qui les prendront en charge instantanément » détaille Pascale Grosvalet.

Créer un écosystème qui favorise l'accès à l'emploi et à la formation, c'était là toute l'ambition de cette labérisation. Pour y parvenir sur le long terme, le centre Afpa d'Avignon Le-Pontet pourra compter sur l'appui d'une quinzaine de partenaires qui ont répondu favorablement à ce projet et qui seront présents pour mettre en place des permanences ou des résidences. Parmi eux on retrouve notamment [France Travail](#), [Orientation](#), [le Planning familial](#), [le Grand Avignon](#) ou bien encore [Initiatives Terres de Vaucluse](#) « ce village des solutions est un socle collectif, tous nos partenaires présents vont permettre via leurs compétences spécifiques de lever les freins sur les problématiques rencontrées par notre public sur la mobilité, le logement, la santé, la parentalité et l'inclusion humaine et numérique, c'est une grande avancée pour le futur » rajoute la directrice de l'agence.

### Un projet d'avenir et novateur

Une initiative qui répond parfaitement à l'esprit et aux missions que relèvent au quotidien l'Afpa d'accompagner leurs bénéficiaires dans leur recherche d'emploi ou de formation vers une insertion professionnelle, de leur mettre tous les outils à disposition pour mener à bien leur projet que ce soit un changement de secteur dans leur métier ou bien dans leur volonté de créer leur entreprise.

Les projets professionnels évoluent constamment au fil du temps et ce concept répond à une envie de la part de l'Afpa d'être prêt à répondre aux nouvelles démarches des visiteurs de l'Afpa « ce village des solutions est une volonté de notre part de changer de posture, nous voulons s'ouvrir sur les nouveaux publics et à notre environnement. Accompagner notre public sur leurs projets d'entrepreneuriats c'est tout nouveau et très important pour le futur de notre territoire, il y a cette volonté de faire de l'information et de l'accompagnement dans cette branche pour s'ouvrir à ces acteurs de demain, ce village est une révolution silencieuse » ajoute [Aurélien Gaucherand](#), directeur national du village des solutions à l'Afpa et qui est l'instigateur de ce concept sur l'ensemble du territoire national.

Ecrit par le 31 janvier 2026



Aurélien Gaucherand (au centre) directeur national du village des solutions entouré par la directrice de l'Afpa dans le Vaucluse, Pascale Grosvalet et Alain Mahé, directeur régional de l'Afpa PACA

### **Trois espaces d'accompagnement pour le futur**

C'est donc dans cet esprit d'accompagnement et de mise à disposition que l'Afpa a intégré au sein de ce projet « village des solutions » l'aménagement de trois nouveaux espaces de travail qui sont à la disposition des bénéficiaires au quotidien et qui apportent des nouveaux outils d'homogénéisation professionnelle. Il y a tout d'abord un espace atelier qui sera avant tout un lieu d'accueil entrepreneurial dans lequel les nouvelles entreprises qui démarrent leur activité pourront se retrouver et créer des liens et « réseauter ».

Ensuite, l'Afpa a souhaité offrir un espace dédié aux ressources-emploi-insertion-création d'entreprise. Un site qui a été baptisé « Agora » « c'est un lieu dont nous sommes particulièrement fiers et qui est fonctionnel depuis décembre 2022. Nos bénéficiaires pourront avoir de l'information sur des formations ou des démarches de création d'entreprises et on a également intégré des ateliers de mise en situation qui favorisent les échanges et les rencontres entre les professionnels, les stagiaires et l'ensemble de nos

Ecrit par le 31 janvier 2026

bénéficiaires, c'est un lieu qui est 100% esprit Afpa » rajoute fièrement Pascale Grosvalet, directrice de l'Afpa dans le Vaucluse.

Enfin, la dernière aire nouvelle qui rentre dans le projet « village des solutions » est « la place ». Un espace de « co-working » et de « co-learning » d'une centaine de mètres carré inauguré en mars 2022 et qui offre au public visiteur de l'Afpa un cadre et des espaces de travail fonctionnels et modernes avec une salle de réunion flambante neuve à leur disposition et plusieurs bureaux individuels « cet espace comme les deux autres vient parfaitement compléter notre volonté d'offrir un écosystème complet pour le futur de notre public et améliorer nos dispositifs d'accueil et d'accompagnement » conclut Pascale Grosvalet.

## Le Grand Avignon réalise deux travaux d'aménagements à Saint-Saturnin-lès-Avignon



**Dans le cadre des programmes de travaux d'aménagements des voiries d'intérêt communautaire de l'agglomération des 16 communes concernées, le Grand Avignon a réalisé**

Ecrit par le 31 janvier 2026

## **deux opérations d'aménagements sur deux axes de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Un nouveau réseau drainant pluviale et un nouvel itinéraire cyclable ont ainsi été installées.**

Chaque année, [le Grand Avignon](#) investit environ 15 millions d'euros sur ses réseaux d'eau (pluvial, eau potable et assainissement) et un peu plus de 6 millions d'euros dans des travaux de voirie à destination de ses 16 communes. En ce mois de mai 2024, c'est deux axes prioritaires de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'avenue Saint-André et le chemin des Roseaux qui ont bénéficié de ces travaux d'aménagements qui ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

### **Un nouveau réseau d'eau pluviale sur l'Avenue André Durand**

L'avenue André Durand a fait l'objet d'une réhabilitation de ses réseaux d'eaux pluviales, avec la création d'un réseau drainant de 300 mm à 500 mm de diamètre sur 210 mètres linéaires et de 10 grilles en point de collecte sous caniveaux. Ce nouveau système permet une évacuation plus rapide des eaux de pluie et évite ainsi les eaux stagnantes sur la chaussée.

Un plateau, ainsi que des places de stationnement matérialisées au sol, ont été créées. Un plateau est en effet une surélévation de la chaussée dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter les traversées piétonnes.

Côté mobilité, un itinéraire cyclable de type « chaucidou » (contraction de chaussée à circulation douce) a été réalisé sur l'ensemble de l'avenue André Durand (sur une longueur d'environ 460 mètres linéaires), avec requalification de la voie sur un tiers du linéaire, et reprise des enrobés sur les deux tiers restants.

Le volet aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation de 9 arbres.

Le coût des travaux sur l'avenue André Durand représente un montant de 211 200€ (soit 59 800€ pour le réseau pluvial et 151 400€ pour la voirie).

Écrit par le 31 janvier 2026



### **Un itinéraire cyclable sur le Chemin des Roseaux**

Le chemin des Roseaux a été réaménagé afin de renforcer la sécurité des usagers. En effet, un itinéraire cyclable également de type « chaucidou » a été créé sur l'ensemble du chemin (environ 365 mètres linéaires), et la voie a été entièrement requalifiée. Un aménagement assez similaire à celui réalisé sur l'Avenue André Durand. Les enrobés ont été repris en intégralité.

Un dos d'âne a été mis en place, accompagné d'une nouvelle signalisation horizontale. Une bordure extrudée a aussi été installée sur tout le chemin des Roseaux, afin de protéger les piétons de la circulation des véhicules. Ces travaux de voirie représentent un montant total de 148 000€.

---

## **Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue circule désormais au biocarburant**

Ecrit par le 31 janvier 2026



**Le [petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue](#), qui se charge de faire découvrir la ville aux touristes avec un trajet de 35 minutes, roule désormais au HVO, un biocarburant 100% renouvelable et certifié durable.**

Soucieux de réduire son impact environnemental et de limiter son empreinte carbone, le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de passer au HVO. Produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets, notamment issus de l'agriculture, ce biocarburant peut être utilisé comme alternative au diesel sans avoir besoin de modifier le moteur.

Mis en oeuvre par la société carpentrassienne des [Voyages Arnaud](#), le petit train réduit ses émissions de CO2 d'au moins 70% et de particules fines de plus de 85%, diminue le bruit et les odeurs de son moteur, et contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville.

Le petit train circule du 3 avril au 2 novembre, au départ du 3 Avenue des Quatre Otages (35 minutes ; arrêt de 10 minutes au Partage des Eaux).

Du lundi au mercredi et le vendredi et le samedi : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h.

Ecrit par le 31 janvier 2026

Le jeudi : 15h, 16h, 17h, 18h.

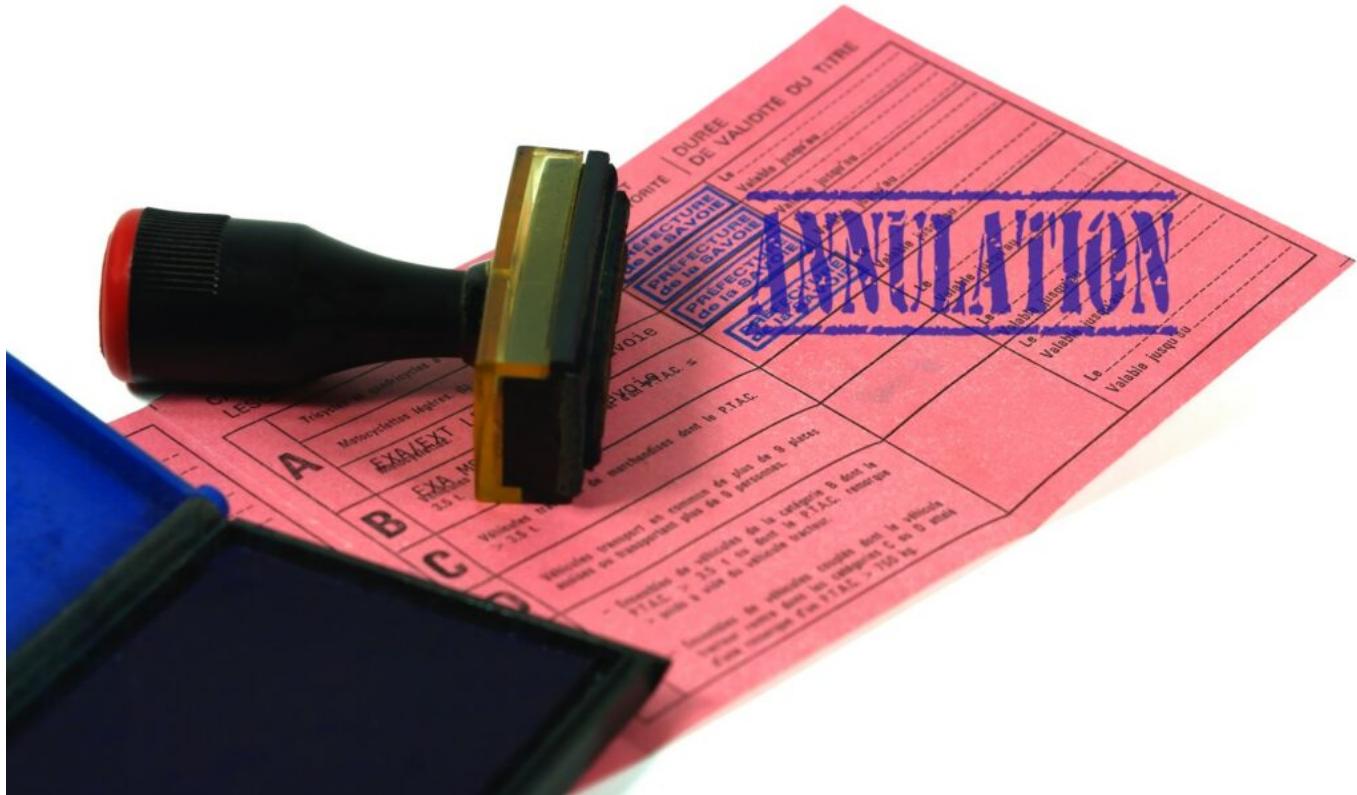
Tarif plein : 7€ / Tarif pour les 4 à 12 ans : 5€ / Gratuit pour les moins de 4 ans.



**Découvrez le circuit touristique du Petit Train  
de l'Isle-sur-la-Sorgue**

**Les employeurs vont pouvoir vérifier en ligne  
la validité du permis de leurs salariés**

Ecrit par le 31 janvier 2026



**Le ministère de l'Intérieur ouvre [Verif.permisdeconduire.gouv.fr](https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr). Ce téléservice sécurisé permet aux employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises de savoir si leurs employés conducteurs ont un permis valide.**

Si un salarié a le devoir d'avertir sans délai son employeur de toute restriction de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.), les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises ont également la possibilité légale d'accéder aux informations relatives à la validité du permis de conduire des personnes qu'elles emploient comme conducteur pour améliorer la prévention et la sécurité routière.

Grâce au téléservice <https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr/>, les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent désormais connaître la validité ou l'invalidité du permis de conduire de leurs employés salariés affectés à la conduite (mais pas leur solde de points), en contrepartie d'une participation financière.

### **700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés**

Les modalités juridiques et pratiques ont été définies à l'issue de plusieurs consultations des organisations professionnelles et syndicales, et rendues officielles par arrêté du 15 février 2024. Près de 700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés.

Ecrit par le 31 janvier 2026

## Un portail inédit, sécurisé et simple d'utilisation pour les employeurs

Les entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent donc désormais recevoir par voie électronique via ce nouveau portail l'état des droits à conduire du dit salarié à un instant 't' : informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire (valide, invalide ou suspendu, et le cas échéant avec les conditions restrictives - exemple : conduite de nuit interdite). Ces données sont issues du système national des permis de conduire (SNPC). Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.



## Exemples d'attestations de vérification du permis de conduire - specimen

Au terme de son contrat de travail ou en cas de démission, le salarié pourra obtenir une attestation de suppression empêchant toute consultation ultérieure de son permis de conduire par son précédent employeur.

Ecrit par le 31 janvier 2026



**Attestation**  
de suppression du service Verif Permis

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

Date d'émission du document : / /

Par ce document, l'entreprise \_\_\_\_\_, numéro de SIREN \_\_\_\_\_,  
atteste avoir procédé à la suppression le / / à de la fiche d'information de  
PRENOM NOM né(e) le / / sur la plateforme Verif Permis.

A compter de cette date, l'entreprise \_\_\_\_\_ ne sera donc plus en droit  
de procéder à la vérification de la validité du permis de conduire.

Une copie de ce document doit être remise à PRENOM NOM comme récépissé de la  
bonne suppression de ses données personnelles de la plateforme Verif Permis.

L'équipe Verif Permis.

Attestation de suppression.

**Combien coûte une consultation pour l'employeur ?**

Pour les entreprises de 50 conducteurs salariés ou moins :

- a) Pour l'abonnement annuel avec un nombre de 100 consultations : 40€ HT ;
  - b) Pour toute consultation unitaire au-delà du volume prédéfini : 0,95€ HT ;
- Pour les entreprises de plus de 50 conducteurs salariés :

- a) Pour l'abonnement annuel : 40€ HT ;
- b) Pour chaque consultation unitaire : 0,95€ HT.

**Prévenir les risques d'accidents de la route**

La vérification par la consultation du portail par l'employeur représente un outil supplémentaire pour réduire les accidents de la route impliquant un véhicule lourd ou tout autre véhicule conduit dans le

Ecrit par le 31 janvier 2026

cadre d'une mission de transport de voyageurs ou de marchandises.

Pour rappel, le salarié a l'obligation d'avertir sans délai son employeur de toute modification de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.). De son côté, l'employeur a l'obligation de veiller à préserver la santé et la sécurité de son employé.

*L.G.*

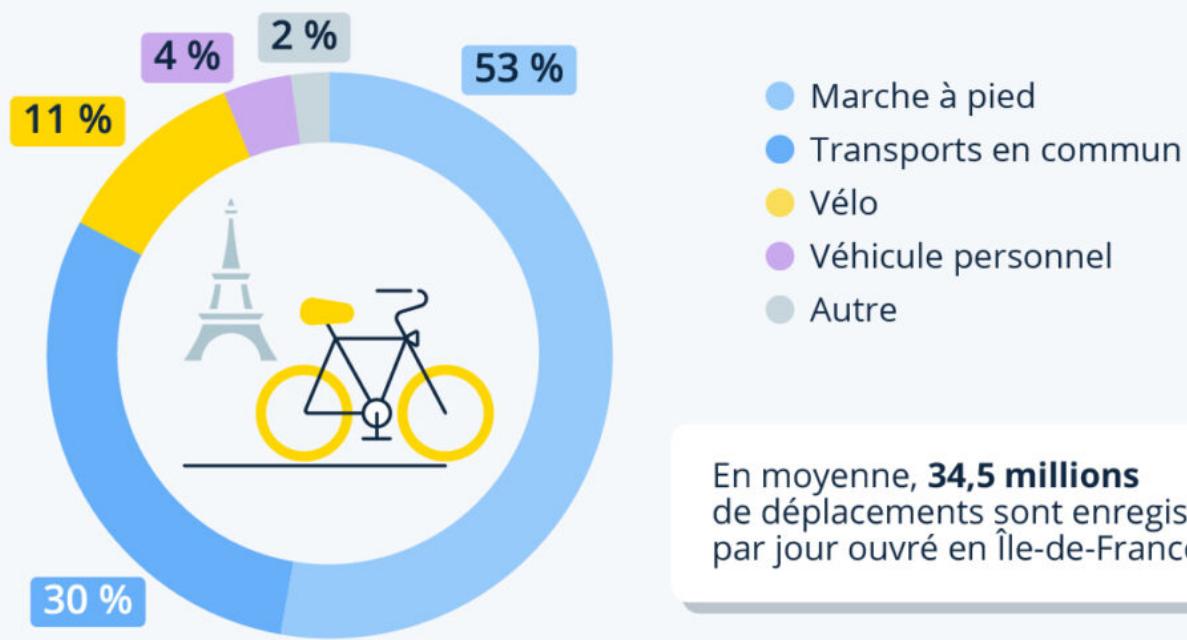
---

## À Paris, le vélo dépasse la voiture

Ecrit par le 31 janvier 2026

# À Paris, le vélo dépasse la voiture

Part des déplacements dans Paris effectués avec les moyens de transport suivants (moyenne des jours ouvrés)



Enquête réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans

Source : Institut Paris Région



**statista** 

Selon [une récente étude](#) de l'Institut Paris Région, le vélo est plus populaire que la voiture à Paris et en petite couronne. Réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans, l'enquête montre en effet que 11% en moyenne des déplacements dans Paris intramuros les jours ouvrés étaient effectués à vélo, contre seulement 4 % en voiture. Le vélo arrivait également en tête pour les trajets effectués entre Paris et la petite couronne : 14%, contre 12% pour la voiture.

Ecrit par le 31 janvier 2026

Comme le remarque l'enquête, l'usage de la voiture augmente avec la distance à Paris : 17% des déplacements entre Paris et la grande couronne se faisaient ainsi en voiture (contre 77% en transports en commun), mais la voiture était utilisée pour 61% des trajets effectués au sein des quatre départements formant la grande couronne, ceux-ci étant moins bien desservis par les transports publics.

À l'intérieur de Paris, le moyen de transport le plus utilisé reste la marche à pied, qui représentait 53% des trajets effectués dans la ville. Venaient ensuite les transports en commun (30%). L'Institut Paris Région indique également que le principal motif de déplacement chez les Parisiens et les Franciliens reste le travail : environ 34,5 millions de déplacements ont lieu en moyenne les jours ouvrés, 29 millions le samedi, et 19 millions le dimanche.

De Valentine Fourreau pour Statista

## Les habitants de la Région Sud plus proches d'un lieu culturel que ceux d'Occitanie

Ecrit par le 31 janvier 2026



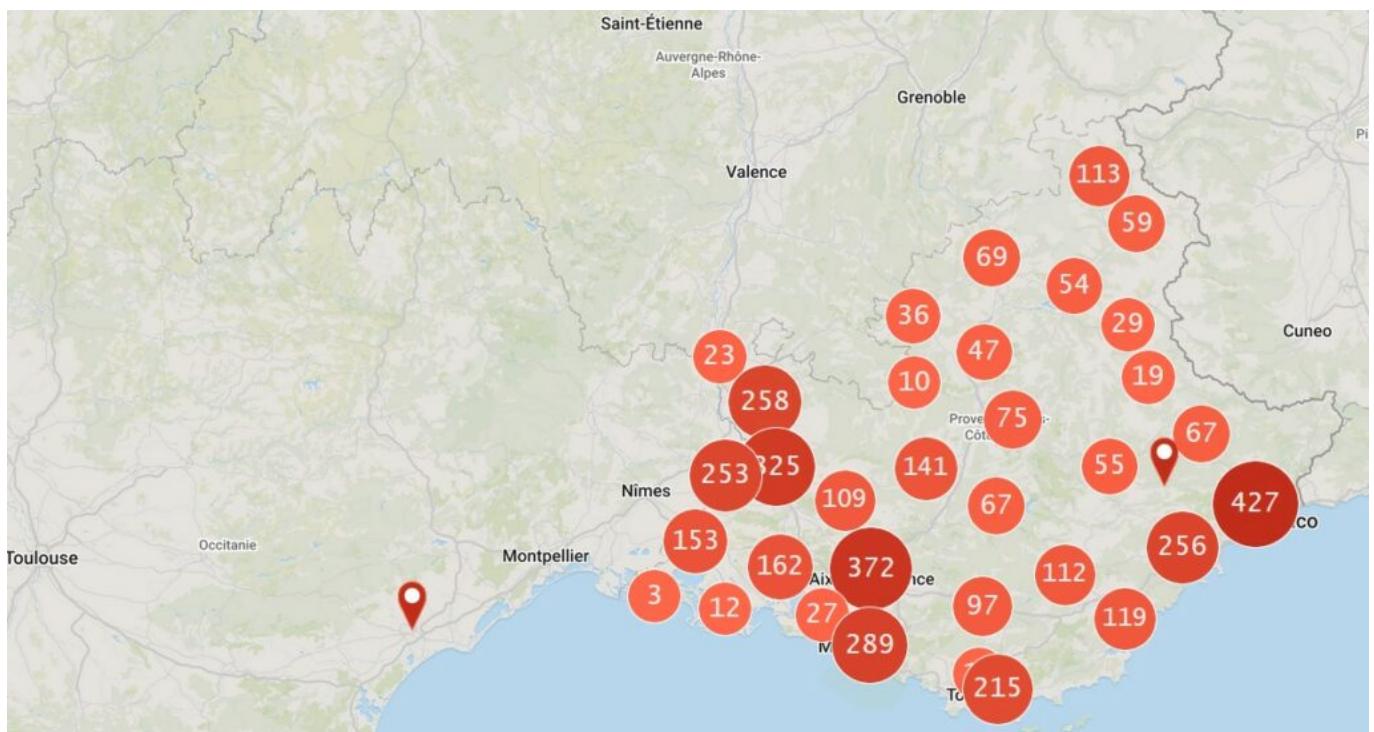
**Les habitants de Provence Alpes Côte d'Azur doivent parcourir près 8km en moyenne pour accéder à un lieu culturel. C'est ce qui ressort du baromètre que vient de dévoiler [Spliit](#), la plateforme de co-abonnements digitaux leader en Europe.**

En Provence Alpes Côte d'Azur, 8km de trajet en moyenne sont nécessaires pour atteindre les premiers équipements culturels. C'est autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et moins qu'en Occitanie (10km).

Selon le dernier baromètre de la plateforme de co-abonnements digitaux [Spliit](#), cet éloignement des Français des établissements culturels varient entre 5 et 30km pour 50% d'entre eux selon que ces derniers vivent dans des zones plus moins rurales. Parmi eux, plus de 20% vivent dans des communes éloignées de plus de 15km d'un lieu culturel.

En tout, on dénombre 72 826 lieux et équipements culturels dans l'Hexagone dont 4 088 en Paca et 799 dans le Vaucluse.

Écrit par le 31 janvier 2026



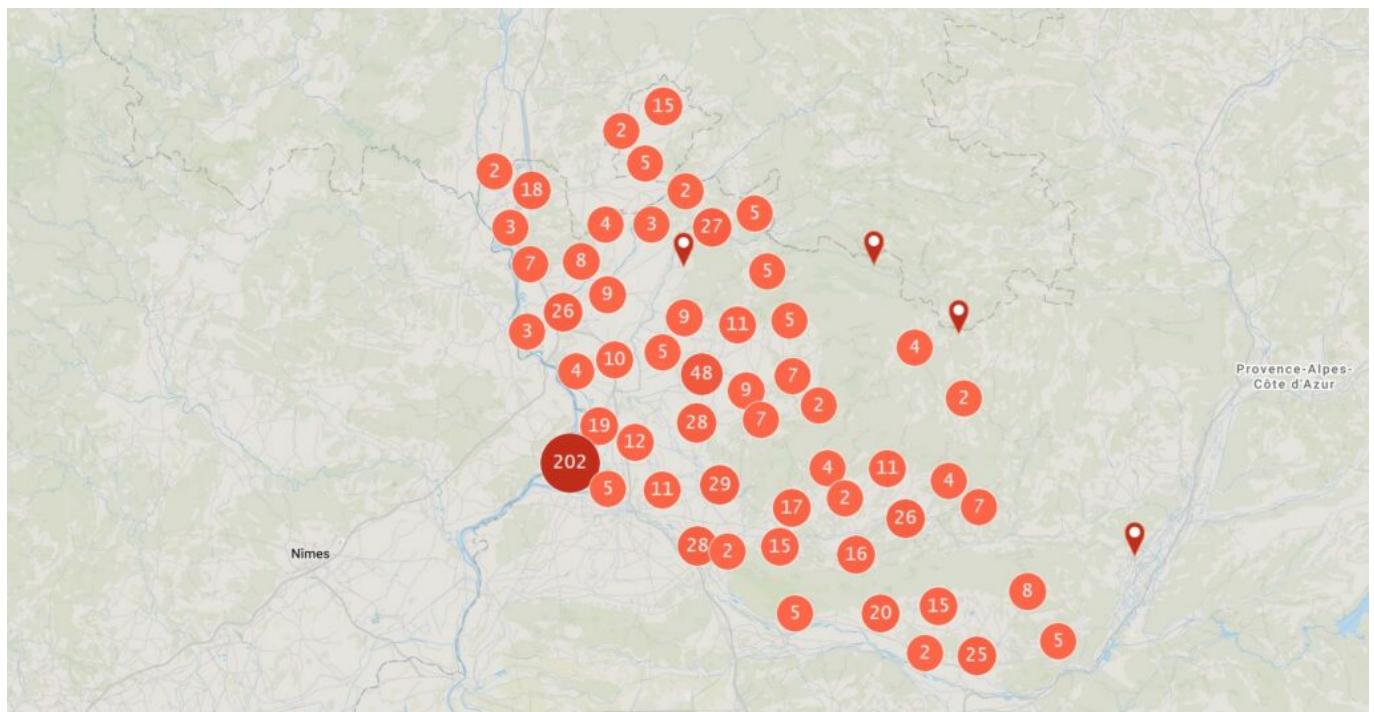
En tout, on dénombre 72 826 lieux et équipements culturels dans l'Hexagone dont 4 088 en Paca. © Ministère de la Culture

## **Eloignement géographique = fracture numérique ?**

Un éloignement qui conditionne grandement les pratiques culturelles dans les territoires. Sans surprise, '[Loisirs des villes, loisirs des champs](#)', une étude du ministère de la Culture 'publiée l'an dernier, confirme que les habitants des villes sont avantagés par rapport à ceux des campagnes grâce à des temps d'accès réduits aux équipements culturels selon les différents espaces d'habitation.

« Qu'il s'agisse de films, de musique, de livres ou de jeux vidéo, l'accès à la culture dans la région passe donc désormais majoritairement par l'abonnement à des plateformes de streaming, constate aussi le baromètre de Spliit. Des services cependant toujours plus chers, donc eux-mêmes sources de nouvelles inégalités. »

Ecrit par le 31 janvier 2026



Avec 799 lieux et équipements culturels, le Vaucluse représente presque 20% des sites de la Région Sud. © Ministère de la Culture

### Vidéo à la demande et jeux vidéo

Dans une région où l'on dénombre en moyenne 3 abonnements par foyer, les abonnés de Paca estiment à 73% que ce type de services est trop cher (contre 77% en Auvergne-Rhône-Alpes, 72% en Occitanie et 74% pour la moyenne nationale).

Par ailleurs, les types d'abonnements diffèrent toutefois d'une région à l'autre. En Provence Alpes Côte d'Azur la musique, la SVOD (Subscription video on demand ou Vada - Vidéo à la demande par abonnement) et le e-commerce sont les catégories les plus plébiscitées. La fréquence d'utilisation des services d'abonnement varie également selon les lieux. Au sein des foyers de Provence Alpes Côte d'Azur les abonnements musicaux et SVOD sont utilisés environ 5 jours par semaine, contre 2 jours pour les jeux vidéo.

---

## Lancement de la nouvelle ligne

Ecrit par le 31 janvier 2026

## interrégionale entre Avignon et Valréas



Ce vendredi 19 avril, Jean-Pierre Serrus, vice-président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) en charge des transports et de la mobilité durable et Paul Vidal, conseiller régional de la [Région Auvergne-Rhône-Alpes](#) délégué aux transports interurbains et scolaires ont inauguré la nouvelle ligne régulière **ZOU !** Valréas-Avignon.

La navette circulera toute l'année à raison de 2 allers-retours quotidiens du lundi au dimanche, y compris les jours fériés (sauf les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre). Les horaires seront coordonnés avec les horaires des TGV à destination et en provenance de Paris. Les tarifs sont ceux applicables pour les lignes de proximité du réseau routier régional de transport, avec un billet unitaire à 2,10 €.

Ecrit par le 31 janvier 2026

## Une meilleure connexion interrégionale

Cette nouvelle ligne, qui portera le numéro 985, desservira les villes et les sites suivants : Valréas-Nyons-Mirabel-aux-Baronnies-Vaison-la-Romaine-Malaucène-Carpentras Hôpital-Avignon TGV-Avignon Pôle d'Échanges Multimodal. Ce nouveau mode de transport répond à la demande de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui souhaitait une ligne régulière qui dessert les communes de Nyons et Mirabel-aux-Baronnies afin d'améliorer les connexions interrégionales.

Elle vient également renforcer le lien entre les Régions puisqu'elle est le fruit d'une collaboration entre la Région Sud et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Pour les habitants de nos deux régions, voilà une solution très concrète et attendue, pour se rendre à Avignon, plus vite et plus facilement ! Voilà le sens de notre service public des transports : des solutions pour tous les territoires » a déclaré Jean-Pierre Serrus, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge des transports et de la mobilité durable.

« Je me félicite de cette collaboration et de la nouvelle proposition de service qui en découle pour les habitants de nos deux régions. Nous répondons à la fois aux enjeux de déplacement du quotidien, mais également à ceux liés au développement touristique de cette zone » a déclaré Paul Vidal, conseiller régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports interurbains et scolaires.

Ecrit par le 31 janvier 2026

985



Valréas - Nyons - Vaison la Romaine - Avignon TGV ZOU!

985

VALRÉAS / Halte Routière 903 100

VALRÉAS

NYONS

MIRABEL AUX BARONNES

VAISON LA ROMAINE

VALAUCHE

CARPENTRAS

AVIGNON

## HORAIRES À COMPTER DU 19 AVRIL 2024

LIGNE PROXIMITÉ 

## Bon à savoir

- Réservation conseillée au 04 90 36 05 22 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au plus tard la veille du trajet avant 18h, le vendredi avant 18h pour les samedis, dimanches, et lundis. En cas d'empêchement pensez à annuler votre réservation au plus tôt.
- Parking vélo au départ de Vaison-la-Romaine (arrêt Avenue des Choraliés).
- Votre employeur vous rembourse, sur demande, 50% de votre abonnement. (Décret n°2008-1501 du 30/12/2008)
- Booking is recommended at 04 90 36 05 22 from 9 AM to 12 AM and from 2 PM to 6 PM the day before the trip. Friday before 6PM before the next Saturday, Sunday and Monday. Please, in case of impediment, think of cancelling your reservation as soon as possible.
- Free Bike parking at Vaison-la-Romaine (arrêt Avenue des Choraliés).

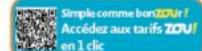
## Renseignements et vente

## AVIGNON

- PEM D'AVIGNON : 5 avenue Monclar - 84000 AVIGNON - 04.90.82.07.35 - contact@sas-sepem.com - pemavignon.fr

## VAISON-LA-ROMAINE

- CARS LIEUTAUD : Avenue des Choraliés - 84110 VAISON-LA-ROMAINE - 04 90 36 05 22 - [vaison@cars-lieutaud.fr](mailto:vaison@cars-lieutaud.fr) - [cars-lieutaud.fr](http://cars-lieutaud.fr)


**Service-clients ZOU!**  
**04 13 94 30 50**



Transporteur assurant le service de la ligne:  
**AP CARS LIEUTAUD**  
 04 90 36 05 22 - [cars-lieutaud.fr](http://cars-lieutaud.fr)


**REGION SUD**  
 PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
 

## Conditions de circulation

- D'autres arrêts existent, notamment sur les réseaux urbains. Toutefois, certains trajets ne sont pas possibles entre deux arrêts urbains. Se renseigner auprès du conducteur.  
*Other stops exist, especially on urban networks. However, some trips are not possible between two urban stops. Ask the driver for information.*
- La place pour les bagages est restreinte et toujours sous la responsabilité de l'usager. Pour votre sécurité prévenir le conducteur que vous avez des bagages dans la soute à la montée et à la descente.  
*Space for luggage is limited and always under the user's responsibility. For your safety, inform the driver that you have luggage in the hold when you get on and off the bus.*
- Les horaires sont calculés pour des conditions normales de circulation. Ils sont donnés à titre indicatif. Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'heure indiquée.  
*Schedules are calculated for normal traffic conditions. They are given as an indication. Please arrive at the stop 5 minutes before the indicated time.*

Voyages en groupe : il est recommandé d'appeler le transporteur au préalable afin de s'assurer de la place disponible.  
*Group travel: it is recommended that you call the carrier in advance to ensure that space is available.*

Les arrêts sont facultatifs. Merci de faire signe au conducteur.  
*Stops are optional. Please wave to the driver.*

 Je monte, je valide.  
*I ride, validate my ticket!*

Document non contractuel, susceptible d'être modifié.  
*Non-contractual document, subject to change.*

Ecrit par le 31 janvier 2026

985		Valréas - Nyons - Vaison la Romaine - Avignon TGV ZOU!		
<b>VALRÉAS &gt; NYONS</b>		<b>AVIGNON TGV &gt; VAISON LA ROMAINE</b>		
<b>&gt; VAISON LA ROMAINE &gt; AVIGNON TGV</b>		<b>&gt; NYONS &gt; VALRÉAS</b>		
		<b>Du lundi au dimanche</b>		<b>Du lundi au dimanche</b>
circule les jours fériés sauf runs during public holidays except 25/12-01/01-01/05		Oui	Oui	Oui
<b>VALREAS</b>				
Halte Routière	07:45	13:45		
<b>NYONS</b>				
Office de Tourisme	08:04	14:04		
<b>MIRABEL AUX BARONNIES</b>				
Place de la Mairie	08:14	14:14		
<b>VAISON LA ROMAINE</b>				
Avenue des Choraliés	08:26	14:26		
<b>MALAUCENE</b>				
Palivettes	↔ 08:39	14:39		
<b>CARPENTRAS</b>				
Pôle Santé	↗ 09:00	15:00		
<b>AVIGNON</b>				
Gare TGV	↗ 09:30	15:30		
PEM Gare Routière	09:45	15:45		
↔ Trajets urbains interdits sur ZOU ! Urban trips are not allowed with ZOU!				
↗ Seule la montée est autorisée. Only boarding the bus is allowed here.				
↔ Seule la descente est autorisée. Only getting off the bus is allowed here.				

## Contrôle technique : les motards vauclusiens en colère Rue de la Ré

Ecrit par le 31 janvier 2026



**Ils étaient plusieurs centaines, en fin de matinée, entre la Gare Centre et la Place de l'Horloge à Avignon. « 500 à 600 », selon un des participants venus de tout le Vaucluse, mais aussi du Nord des Bouches-du-Rhône, du Sud de la Drôme et d'Ardèche.**

Jean-Renaud Boulay est trésorier de la [Fédération Française des Motards en Colère](#) à Avignon. « C'est du pipeau, on est remonté à fond, explique-t-il. Ils prétendent que ce sont des raisons de sécurité routière, qui obligent à faire passer le contrôle technique des 2 roues motorisées, des scooters à 3 roues et des quads à 4 roues, mais c'est faux. Lors du contrôle, le technicien regarde si les pneus ne sont pas lisses, mais assez gonflés, l'état de la direction, des rétroviseurs, des freins, des feux, mais tout ça on l'apprend quand on passe le permis, donc on le fait nous-mêmes, on n'a pas besoin de lui et encore moins de payer. Vous pensez bien qu'on n'a pas envie de nous mettre en danger, déjà qu'on n'a que le casque comme carrosserie, les bottes, les gants et le blouson en cuir et éventuellement l'airbag pour nous protéger. »

Ecrit par le 31 janvier 2026



Ecrit par le 31 janvier 2026

Jean-Renaud Boulay, président de la FFMC 84

Ecrit par le 31 janvier 2026



Ecrit par le 31 janvier 2026

La réalité est tout autre : « En fait, poursuit le président de la FFMC 84, il faut savoir que dans 18% des cas, c'est le manque d'entretien des routes qui provoque des accidents de la route, notamment les fameux nids de poule dont l'état s'aggrave constamment depuis des années. D'après la [Mutuelle des Motards](#), l'état des motos n'intervient que dans 0,4% des cas. » Certains appellent d'ailleurs à la désobéissance civile face au coût et à l'inutilité de cette mesure inventée par des bureaucrates en mal d'imagination.

Normalement, c'est lundi prochain, le 15 avril, que pourrait entrer en vigueur cette obligation, le Conseil d'État ayant débouté la FFCM qui demandait sa suspension. Mais vu la démonstration de force de toutes les fédérations à travers la France ce samedi — une cinquantaine de concentrations organisées à Marseille, Nîmes, Paris, Toulouse, Lyon — le gouvernement pourrait, sous la pression des opposants, retravailler sur des mesures alternatives. 3 millions de véhicules motorisés à 2, 3 ou 4 roues sont concernés. Si l'obligation est maintenue, en cas de non-présentation de l'attestation de contrôle technique, les motards risqueraient une amende fixée à 135€ ou une immobilisation du véhicule.



Ecrit par le 31 janvier 2026



---

## Le Département de Vaucluse inaugure la nouvelle portion de véloroute entre Velleron et Pernes-les-Fontaines

Ecrit par le 31 janvier 2026



La portion de véloroute entre Velleron et Pernes-les-Fontaines vient d'être inaugurée. Le nouveau tronçon de quatre kilomètres vient compléter la Via Venaissia, que les Vauclusiens empruntent depuis 2010 et qui permet désormais d'aller d'Orange à Velleron en passant par Jonquieres, Sarrians, Aubignan, Loriol-du-Comtat, Carpentras, Monteux, ainsi que Pernes-les-Fontaines.

Les travaux du tronçon entre Velleron et Pernes-les-Fontaines, qui ont duré dix mois, ne comprennent pas seulement la réalisation de 4 km de voie verte, mais aussi celle de 6 accès et sécurisation de la traversée de la RD28 à Pernes-les-Fontaines, et la réhabilitation de 12 ouvrages hydrauliques. Le montant des travaux s'est élevé à 1 650 000 €, financés par l'[Union Européenne](#), la [Région Sud](#) et le [Département de Vaucluse](#).

Permettant aujourd'hui de parcourir 45km, à terme, la Via Venaissia rejoindra la ViaRhôna au niveau de Caderousse et de Piolenc, ainsi que la véloroute du Calavon à la hauteur de Robion. Telle est l'ambition du Département qui se positionne en faveur des mobilités douces, et qui [célébrera d'ailleurs ses véloroutes](#) ce dimanche 14 avril.

Ecrit par le 31 janvier 2026



©Département de Vaucluse